

MONTAUX

Revue Municipale

JANV
2026
N°99

Bonne année 2026 !

HOTEL DE VILLE

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

LA LETTRE DU MAIRE P.3

CINÉ FESTIVAL P.12

MONTAUX ON L'M P.18

LOISIRS ET FÊTES P.19



Editorial	2	CCFF	17
La lettre du Maire	3 & 4	Montauroux on l'M.....	18
Le PLU	5	Loisirs et Fêtes	19
Travaux 2025	6 & 7	Crèche des Estérêts du Lac	19
Flash Infos.....	8 & 9	Service Jeunesse	20
Affaires sociales	10 & 11	Gymnastique	20
Ciné Festival	12 & 13	Judo	21
La Défense	14 & 15	Nos rallymen	22
La crèche	16	Etat civil	23

Editorial

Le présent numéro de la revue municipale de Montauroux est le dernier du mandat actuel, commencé en avril 2020 et qui s'achèvera en mars 2026. Pendant toute la durée de ce mandat, au début de chaque trimestre, cette revue a continué à vous informer de la vie municipale et des activités des associations. En outre, la liste d'opposition municipale a pu, à sa convenance, s'y exprimer librement. À ce titre, ce sont 19 numéros de la revue municipale désormais sans annonce publicitaire qui vous ont été adressés gratuitement pendant toute la durée du mandat, en alternance à partir de l'année 2024 avec 4 versions numériques disponibles sur le site de la mairie. Ils ont tous été favorablement accueillis compte tenu de la qualité des articles, de leur diversité et de leur intérêt. Que tous les auteurs, qui ont contribué, en soient sincèrement remerciés.

Qu'en sera-t-il après les élections municipales de mars 2026 ? Ce sera à l'équipe nouvellement élue d'en décider, en espérant cependant qu'elle conserve la revue comme principal support de l'information communale. La réserve imposée en période préélectorale nous empêche d'en dire davantage. Aussi, ce dernier éditorial de la revue municipale pour l'actuel mandat se terminera simplement et naturellement en vous souhaitant une bonne année 2026.

La Rédaction



Revue éditée par : Mairie de Montauroux - 83400 Montauroux

Directeur de la publication : Jean-Yves Huet, maire de Montauroux • Assistant : Philippe Vizier

Communication mairie : Valérie Dugelay • Place du clos - 83440 Montauroux

Tél : 04 94 50 41 00 • mairie@ville-montauroux.com

Conception : Imprim'sud 83440 Tourrettes

Crédits photos : mairie de Montauroux, associations, Barbara Cuch, Patrick Damoulakis, Maël Biziot

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la mairie de Montauroux.
trimestriel édition numérique • Numéro ISSN : 2402-6638 (en ligne)

Mairie de Montauroux • Place du Clos 83440 Montauroux • www.montauroux.fr • mairie@ville-montauroux.fr



Pour mon dernier éditorial de la mandature de l'année 2025, je veux remercier une fois de plus les habitants de Montauroux qui m'auront permis de passer 12 années extraordinaires à leur côté. Lorsqu'on se présente à une élection municipale (le seul mandat qui à mon sens a un réel intérêt les résultats de notre politique ayant une visibilité immédiate), on s'imagine que les choses sont simples.

En réalité, il faut composer avec de multiples intérêts souvent divergents; Il faut composer avec les finances communales qui ne sont pas extensibles à souhait (on peut toujours augmenter les impôts, mais il faut savoir que 1 % d'augmentation de ces derniers ne rapporte que 100000 €). Il faut composer avec l'intercommunalité et les autres maires du territoire qui n'ont pas tous la même vision des choses et les mêmes façons de procéder. Il faut composer avec nos autorités de tutelle qui nous versent les subventions indispensables à la réalisation de nos projets (la sous-préfecture et la préfecture, le département et la région). Entretenir de bons rapports avec les personnalités qui les composent fait partie des tâches du maire. Ça prend beaucoup de temps et c'est indispensable et primordial. Et bien sûr il faut composer avec les administrés qui ont des demandes toujours justifiées, mais pas toujours réalisables.

Avec toute mon équipe, qui aura été à quelques exceptions près la même pendant 12 ans, nous aurons œuvré dans le sacro-saint «**intérêt général**» avec plus ou moins de succès, mais toujours dans un esprit de collégialité et de réflexion. Une de nos élus m'a dit un jour : «le problème avec toi c'est que tu veux faire plaisir à tout le monde». Ma réponse a été : «effectivement c'est mon objectif», mais la gestion municipale nous apprend que c'est impossible et qu'il faut faire avec.

Il faudra faire avec les difficultés financières de l'État qui a trop longtemps lui aussi cherché à faire plaisir à tout le monde sans prendre au moment où il le fallait, les décisions budgétaires qui s'imposaient. Aujourd'hui il ne reste plus à notre génération et celle de nos enfants, qu'à payer la note. D'ores et déjà nous en connaissant le montant : jusqu'à 44 milliards d'euros pour cette année et probablement autant les prochaines années, mais pendant combien de temps ? **Et n'en doutons pas, les collectivités territoriales seront mises à contribution.** Les dotations vont baisser et alors que l'État qui nous a transféré bon nombre de compétences et qui prétend par l'intermédiaire de quelques communicants que la dérive des finances publiques est le fait des collectivités, **nous allons devoir trouver des économies et des recettes pour équilibrer nos budgets sans augmenter les impôts des ménages** qui déjà n'en peuvent plus. L'équation sera très difficile à résoudre, mais nous trouverons le juste milieu nécessaire pour faire en sorte que chacun y trouve son compte.

La rentrée scolaire s'est déroulée sans problème majeur avec une nouvelle augmentation des effectifs qui conduit à des classes de 28 élèves, ce qui est un chiffre trop élevé. L'ouverture des deux classes supplémentaires à l'école du Lac, malgré le fait que les locaux seront livrés en début d'années 2026, ne pourra pas intervenir avant la rentrée prochaine. C'est le lot de l'organisation de l'éducation nationale qui ne peut nommer des enseignants supplémentaires en cours d'année et également la problématique du changement de classes de nos enfants qui ne pourrait être envisagée très facilement. Nous devrons également modifier la carte scolaire pour que plus d'enfants de la commune soient scolarisés à l'école du Lac. Tous ces changements sont à l'heure actuelle déjà planifiés et seront mis en œuvre à la rentrée de septembre.

À la demande de l'État à nouveau, nous avons dû modifier bon nombre d'adresses d'administrés. Nous savions que la Poste se plaignait trop souvent d'adresses incomplètes ou prêtant à confusion. Il fallait également mettre à jour les cartes électorales qui serviront lors des prochaines élections municipales. Une commission s'est réunie pour définir une nouvelle base d'adressage. La gêne occasionnée pour certains est réelle, mais faisons confiance à nos facteurs pour que leur connaissance du territoire et des administrés pallient ce changement.

J'ai entendu certains dire que notre village se mourrait. C'est le cas de nombreux centres-

ville sur tout le territoire Français. Venez au village; venez consommer au centre-ville. Certes il faut un peu marcher, mais qu'il y a-t-il de mieux que de venir passer un peu de temps au soleil sur notre place, aller manger dans les restaurants et les snacks, faire 3 courses au Vival, acheter son pain et ses gâteaux chez nos deux boulanger, rendre visite au tapissier, au potier, à la nouvelle boutique qui propose des articles de cosmétiques et de bains, aller se faire coiffer chez les deux coiffeurs et passer un agréable moment chez nos trois esthéticiennes, encourager nos bénévoles qui tiennent les trois boutiques solidaires du « cœur des saisons », se rendre à l'agence postale que nous avons réouverte et ainsi participer à leur pérennisation dans le temps. De même, l'office de tourisme accueille de nombreuses expositions de peinture et de photos auxquelles il convient d'ajouter les visites de la Chapelle Saint Barthélemy qui attirent toujours les touristes en période estivale. En 2026/2027 recouvrira la pharmacie et s'il y a un volontaire, suite au recensement, la législation permettra une réouverture d'un Tabac. N'oubliions pas les commerces des Estérêts du Lac qui ont le mérite de continuer, malgré des conditions difficiles, à maintenir une offre de petite épicerie et de restaurant/bar, d'esthétique et de tatouage, et un kinésithérapeute.

Je terminerai ce dernier message de la mandature pour parler comme à chaque fois de l'intercommunalité.

Parmi les deux projets emblématiques et indispensables, l'eau et les déchets, je rappellerai que d'abord **en ce qui concerne l'eau** nous sommes entrés dans le volet opérationnel du branchement au lac de notre territoire. D'ores et déjà une première canalisation a été mise en service pour l'alimentation en eau brute (non traitée) des agriculteurs de la plaine de Montauroux et de Callian. Elle nous permet de soulager le réseau de la Siagnole et ainsi **d'avoir des volumes d'eau supplémentaires disponibles pour les habitants**. Le grand projet de branchement au lac est lui aussi bien avancé et permettra de relier ce dernier au répartiteur du Jas sur la route de Mons. Viendra ensuite la construction d'une usine de potabilisation et d'un grand bassin de réserve. Souhaitant que ces dispositifs nous permettent d'échapper aux sévères restrictions de l'été 2022 et libérer ainsi les droits à bâtir bloqués depuis 3 ans. **Pour autant, il ne faudra pas s'attendre à un retour des années 1990/2000.** La croissance exponentielle de l'époque a certes permis un développement de notre territoire, mais a entraîné des effets pervers sur l'eau notamment, mais aussi sur la circulation. Tous les projets de voies parallèles, cyclables ou autres viendront un jour ou l'autre soulager la départementale 562, mais ne seront pas suffisants pour absorber un nouvel afflux de population comme celui que nous avons vécu depuis 1990.

Enfin en ce qui concerne les déchets et la redevance incitative, l'année blanche mise en place en 2025 a permis de tirer les conclusions suivantes :

concernant le volume des déchets, le simple fait d'avoir installé des containers individuels d'ordures ménagères et de tri à proximité des habitations et grâce au comportement responsable de la majeure partie des administrés, **nous avons pu diminuer de 11 000 tonnes de déchets enfouis au vallon des pins à 6 000 tonnes.** Sachant en outre que la taxe que l'Etat applique à toute tonne de déchets enfouis ou incinérés va passer en peu de temps de 60 à 100 ou 110 € la tonne (**sachant que l'incitation financière au tri est la seule mesure qui a prouvé sur le plan national son efficacité quant à la réduction de déchets**), cela prouve que la mesure était la bonne et que nous devons poursuivre dans cette voie. Restait à adapter les tarifs qui étaient parfois injustes par rapport aux dispositions précédentes. Nous avons revu notre copie. **Le passage de la ROMI (redévance) à une TOMI (taxe) rééquilibrera les factures de ceux qui se trouvaient défavorisés et qui n'étaient pas forcément les plus aisés**, financièrement parlant, du territoire. Une part incitative restera appliquée cependant et permettra, malgré tout d'inciter et récompenser les comportements les plus vertueux.

La politique communale c'est de la discussion, de l'écoute, des échanges et il ne faut pas hésiter à se remettre en question quand c'est nécessaire. La politique n'est pas une science exacte et il faut adapter nos décisions à la réalité du terrain. C'est ce qui fait l'intérêt de ma fonction et de mon engagement même si ce n'est pas facile tous les jours.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2026

Jean-Yves HUET, Maire de MONTAUROUX

[Retour sommaire](#) ↗

OÙ EN EST LE PLU A MONTAUROUX ?

À la suite de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014, chaque commune devait choisir, dans un délai de trois ans, entre élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou rester régie par le règlement national du Code de l'Urbanisme. La commune de Montauroux a opté pour la mise en place d'un PLU, approuvé par le Conseil municipal en 2017.

Le Plan d'Occupation des sols (POS) précédent avait instauré des zones NB (naturelles bâties), permettant la construction sur des terrains de 2500 à 5000 m². Ce document d'urbanisme prévoyait une population d'environ 7 000 habitants à l'horizon de dix ans.

Lors de la phase d'élaboration du PLU, de nombreux propriétaires de grandes parcelles ont procédé à la division de leurs terrains en lots, afin de cristalliser leurs droits à bâtir pendant une période de 4 à 10 ans, comme le permettait – et même encourageait – la loi ALUR.

Cette démarche leur a permis d'obtenir des permis de construire selon l'ancien règlement, y compris après l'approbation du nouveau PLU.

Initialement, la croissance démographique avait été estimée à 1,3 % par an. Or, entre 2015 et 2022, elle a atteint plus de 4 %, entraînant une forte dynamique de construction, principalement orientée vers le logement individuel, bien qu'une part croissante de logements individuels groupés (copropriétés horizontales) ait commencé à apparaître.

Lors de la séance du conseil communautaire du 31 janvier 2023, les Maires du territoire, avec l'assentiment du Préfet du Var, ont décidé de mettre en œuvre un plan d'action pour la sécurisation de l'alimentation en eau du Pays de Fayence, qualifié de «Plan Marshall»

Depuis 2022, les mesures de restriction liées à la ressource en eau avaient fortement limité la délivrance de nouveaux permis, entraînant une quasi-cessation de la production de logements sur la commune. Précédemment, plusieurs ajustements du zonage et du règlement, intervenus en 2021, avaient déjà restreint la constructibilité sur le territoire de Montauroux.

Par ailleurs la voirie actuelle ne présente plus les caractéristiques nécessaires pour assurer une circulation adaptée à l'augmentation du trafic induite par la délivrance de nouveaux permis de construire.

Suite à la révision du document, la construction des piscines devra être interdite, la construction de nouveaux logements également. Seuls seront autorisés les projets bénéficiant de «droits à bâtir antérieurs» et les projets de construction relevant des activités économiques. Dans ce cadre, la commune de Montauroux a arrêté le principe d'une progression démographique limitée à 0,1 % par an, objectif dont le projet de révision générale du PLU devra impérativement tenir compte.

Le PLU révisé de Montauroux :

- Freine la densification urbaine,
- Protège les ressources naturelles et agricoles
- Rééquilibre les zones bâties en faveur d'une urbanisation raisonnée.
- Il s'inscrit dans une logique de croissance très modérée (+0,1 %/an) compatible avec la préservation de l'eau et du paysage local.



[Retour sommaire ↗](#)





[Retour sommaire ↗](#)

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Elles sont ouvertes aux personnes majeures habitant Montauroux, de nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne. Les nouveaux arrivants sur la commune ont jusqu'au 6 février 2026 pour s'inscrire sur la liste électorale de Montauroux. Pour le faire, vous pouvez, soit venir en mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile, soit par internet en suivant les instructions du site service-public.gouv.fr.

Voter est un droit durement acquis depuis seulement 1945 pour les femmes, aussi c'est un devoir pour continuer à vivre en démocratie.

[Retour sommaire ↗](#)

INSCRIPTION AU NOUVEAU SYSTÈME DE TÉLÉALERTE EN CAS DE RISQUES MAJEURS



La Commune de MONTAUX s'est équipée d'un système de TéléAlerte dénommé GEDICOM permettant une information rapide des habitants lorsque certaines situations l'exigent comme les risques naturels (notamment lors des évènements climatiques) ou les risques industriels, chimiques ou sanitaires.

Ce dispositif sera notamment utilisé lors de l'engagement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), en cas d'inondations, feux, canicules, tempêtes, épisodes neigeux, etc.

Pratique et performant, ce système gratuit pour les administrés permet en complément des dispositifs habituels existants, de prévenir par messages VOCAUX et SMS, les personnes résidantes ou exerçant une activité sur le territoire communal. Un geste simple, mais crucial ! En moins d'un quart d'heure, tous les habitants peuvent être alertés sur l'imminence d'un risque.

MODALITES D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES ABONNÉS

L'inscription des nouveaux abonnés est gratuite et rapide via le lien suivant :
<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions?CustId=582>.

Vous pouvez vous inscrire directement en cliquant sur l'icône dans la boîte à outils sur le site internet de la ville : «Inscription au système d'alerte de la population». Vous pouvez également scanner à l'aide de votre smartphone, le QR Code suivant :



[Retour sommaire ↗](#)

RAVALEMENT DES FAÇADES

PARTICIPATION FINANCIÈRE COMMUNALE LIÉE AU RAVALEMENT DES FAÇADES

En date du 29 juin 2018, le Conseil municipal de la Commune a modifié la mise en place d'un périmètre de subvention communale de ravalement de façade dans le secteur du Centre ancien pour répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer l'aspect des constructions
- Développer l'entretien des immeubles
- Harmoniser le paysage urbain
- Rendre attrayante la Vieille Ville touristiquement et commercialement

Sont éligibles les travaux qualitatifs et durables suivants :

- Diagnostic préalable des façades à ravalier (diagnostic structurel, thermique, esthétique) ;
- Mise en peinture des menuiseries, volets, clôtures, portails et autres ferronneries ;
- Dépose d'un enduit existant pour la reconstitution d'un enduit à la chaux ou au plâtre et à la chaux ; reconstitution de la modénature ou du décor architectural ; restauration des menuiseries bois à l'ancienne ; application d'un badigeon de lait de chaux sur l'ensemble de la façade à enduire.
- Pour le bâti contemporain : nouvel enduit
- Pour les immeubles en pierres : hydrogommage et restauration des pierres et de leurs joints ainsi que des balustres, sculptures, modénatures, corniches ou autre élément de décor.

Le simple nettoyage des façades n'est pas éligible. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (fourniture et main-d'œuvre) régulièrement inscrits soit au registre du commerce soit au répertoire des métiers et dûment assurés en responsabilité professionnelle et civile.

Montant des aides financières

Taux de subventionnement et modalités de versement :

Subvention de 30 % du coût TTC des travaux plafonnée à :

- 100 € TTC/m² pour un ravalement lourd comprenant la réfection totale de l'enduit.
- 80 € TTC/m² pour le ravalement complet de la façade comprenant seulement des travaux de peinture.
- Un plafonnement de la subvention par façade à 4000 € TTC.

Les travaux doivent porter sur le ravalement de l'ensemble des façades visibles depuis l'espace public, au sens du domaine public communal. Les immeubles ou les logements individuels concernés doivent être situés au sein du centre-ville.

Retour sommaire ↶



LE CCAS AU SERVICE DE NOS SENIORS ET DE TOUS CEUX QUI EN ONT BESOIN

Depuis l'été, le CCAS de Montauroux, en collaboration avec la municipalité, soutient nos seniors et toutes les personnes en besoin, en proposant des services adaptés et des moments conviviaux.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Les agents accueillent le public du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, pour :

- Démarches administratives
- Aide aux personnes âgées ou handicapées
- **Situations d'urgence**

Une assistante sociale reçoit le public tous les lundis pour un accompagnement personnalisé face aux difficultés financières, sociales, sanitaires ou psychologiques.

- **Renseignements : 04 94 84 55 49**



ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

En partenariat avec la **Mission Locale**, le CCAS accompagne les 15-25 ans tous les mardis et vendredis pour les aider dans leurs démarches sociales et professionnelles.

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Un jeudi sur deux, une conseillère numérique aide à utiliser ordinateurs, smartphones et démarches en ligne.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Transport gratuit pour courses, rendez-vous médicaux ou activités sociales, du lundi au vendredi (hors mercredi et vacances scolaires).



PLAN CANICULE/PLAN GRAND FROID

Chaque été et hiver, le CCAS contacte les personnes vulnérables pour prévenir les risques et apporter soutien et conseils.

MOMENTS FESTIFS

- **Colis de Noël 2025** : du 8 au 19 décembre, au CCAS et la mairie annexe des Estérelets du Lac. Livraison à domicile possible.
- **Repas des Aînés 2026** : samedi 14 février, thème « Amour », à L'Occidentale, pour les 75 ans et plus. Inscription obligatoire : 04 94 84 55 49 ou cyril.silvestro@ville-montauroux.fr



ATELIERS NUTRITION ET GOURMANDS

En partenariat avec **Les Insatiables**, le CCAS propose des moments gourmands et éducatifs :

- **Loto gourmand** : découverte des aliments et conseils pour mieux vieillir en santé avec Sandrine BD. et Alice E.
- **Ateliers culinaires et découverte** :
- Avec Sandrine BD., diététicienne, pour apprendre à s'alimenter de façon équilibrée.
- Avec Laurie D., chef cuisinière, pour confectionner et déguster des recettes en groupe.
- Avec Marjorie H., guide naturaliste, pour apprendre à se nourrir avec les ressources de la nature.

ATELIERS BIEN-ÊTRE - 2025

- **Équilibre et prévention des chutes** : avec ergothérapeute et éducatrice sport-santé pour renforcer mobilité et autonomie.
- **Octobre Rose** : moment de solidarité et de convivialité avec Katia V., alliant bien-être et échanges chaleureux.

ATELIERS THÉÂTRE ET RÉFLEXOLOGIE (2026)

- Théâtre : mardi 8, 15, 22, 29 janvier et 5, 12, 19, 26 février, 10 h - 12 h
 - Réflexologie : mardi 20, 27 janvier et 3, 10 février, 9 h 30 - 11 h
- !! Places limitées - inscription obligatoire :**
04 94 84 55 49



CÉLÉBRATIONS ET MOMENTS EXTRAORDINAIRES

100 ans de **Madame Marie-Jeanne GIRELLI** : un jour exceptionnel célébré avec un magnifique bouquet de roses et une grande boîte de chocolats offerts par le Maire, Jean-Yves HUET, accompagnés d'un courrier personnel. La joie et l'émotion de Marie-Jeanne ont été notre plus beau cadeau !

Le **CCAS de Montauroux** reste au service de tous, avec bienveillance et convivialité, pour favoriser **le bien-être, l'autonomie** et la joie de vivre de chacun.

Michèle DUFOUR
Adjointe aux affaires sociales
Retour sommaire ↫

CINÉ-FESTIVAL EN PAYS DE FAYENCE

8 AU 14 NOVEMBRE 2025

UNE 23E ÉDITION LUMINEUSE ET ENGAGÉE

Le Ciné-Festival en Pays de Fayence a célébré cette année une 23e édition particulièrement vibrante, marquée par une fréquentation en hausse, une sélection audacieuse et des rencontres qui ont une nouvelle fois confirmé l'importance du 7e art dans la vie culturelle de notre territoire. Cette semaine dédiée au cinéma international nous a offert son lot d'émotions, de découvertes et de débats passionnants.

Le palmarès 2025 met à l'honneur des œuvres fortes :

- **Cigale d'Or - Long métrage : Homebound de Neeraj Ghaywan**
- **Mention spéciale - Long métrage : Dossier 137 de Dominik Moll**
- **Cigale d'Or - Court métrage : Mon fils des frères Lafargues**
- **Mention spéciale - Court métrage : La Vénus au fil de fer de Vincent Hazard**
- **Prix du public - Long métrage : Odd Fish de Snaevar Sölvason**
- **Prix du public - Court métrage : Keep de Lewis Rose**

Cette 23e édition a réuni 20 films en compétition, évalués avec enthousiasme par deux jurys présidés cette année par des personnalités du cinéma reconnues pour leur sensibilité artistique et leur exigence. Le public, toujours plus nombreux, a consacré cette programmation éclectique et engagée, où chaque film invitait à la réflexion et à l'ouverture sur le monde contemporain.

Comme chaque année, le Ciné-Festival s'est tourné vers la jeunesse, convaincu de l'importance d'éveiller les regards et de transmettre les valeurs de respect, de tolérance et de curiosité. Nous avons accueilli plus de 2300 élèves dans les salles de Montauban et de Fayence. Pour beaucoup, cette immersion dans le cinéma a suscité de véritables émotions, parfois intenses. Quelle joie de voir ces salles vibrer de leurs rires, de leurs frissons, de leur attention ! Et comme le veut désormais la tradition, des collégiens de notre territoire ont eu l'honneur de participer aux jurys.

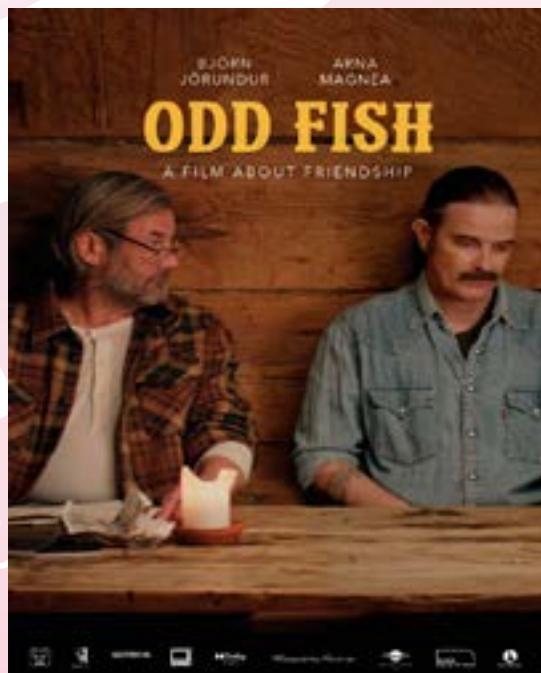
Un immense merci aux présidentes de jurys, aux membres des deux jurys, aux maires présents lors des soirées d'ouverture et de clôture, à nos partenaires économiques et culturels, à nos prestataires, ainsi qu'à tous les bénévoles du Ciné-Festival. Leur engagement constant, tout au long de l'année, permet de faire vivre ce rendez-vous unique et chaleureux autour du cinéma.

Toute l'équipe du Ciné-Festival vous attend nombreux pour la prochaine édition, en **novembre 2026**, pour continuer à célébrer ensemble la magie du cinéma.

Belle année 2026 à toutes et à tous... et vive le cinéma !

Nadège Pierron





LA DÉFENSE

LES ANCIENS COMBATTANTS

En 1918, à la fin de la 1re guerre mondiale, René Cassin, grièvement blessé et mutilé à 65 %, est l'un des fondateurs de l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre, dont il assurera la présidence pendant de nombreuses années. En 1940, il rejoint le général de Gaulle à Londres et deviendra membre du gouvernement de la France libre. Il est l'un des auteurs de la déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 et président de la Cour européenne des droits de l'homme de 1965 à 1968, ce qui lui permet de se voir attribuer le prix Nobel de la paix en 1968. Décédé en 1976, sa dépouille a été transférée au Panthéon le 5 octobre 1987 à l'occasion du 100e anniversaire de sa naissance.

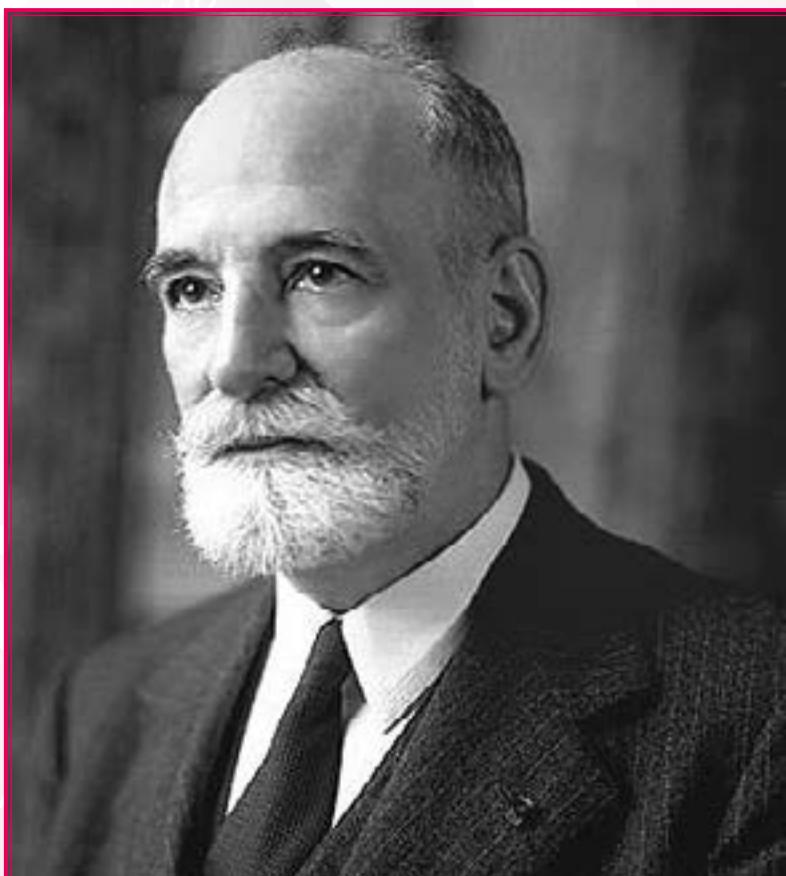
Resté fidèle à l'Union fédérale des anciens combattants (UFAC), en lui permettant d'accueillir ceux ayant participé à la 2e Guerre mondiale et ultérieurement aux guerres d'Indochine, d'Algérie et aux opérations extérieures, il montrait un même attachement à toutes les générations du feu et à leurs morts pour la France. C'est l'honneur et le mérite de l'Union fédérale de ne pas faire de différence entre les anciens combattants et en particulier de ceux qui sont morts pour la France, que ce soient au cours des 2 guerres mondiales, en Indochine, Algérie et en opération extérieures.

Dans le pays de Fayence, c'est en 1962 que se sont créées les sections locales de l'UFAC et en 2000, à l'initiative du colonel Bovy, leur regroupement en une seule association a été réalisé. Elle a compté des adhérents prestigieux, Marie Floquet le plus vieux poilu, décédé à près de 112 ans à Montauroux et Catherine Dior, résistante et déportée en Allemagne en 1943.

Le temps fait son œuvre, aussi, l'effectif de notre association se réduit d'année en année et se compose à ce jour essentiellement d'anciens combattants de la guerre d'Algérie et des OPEX (opérations extérieures). Elle fait appel également à des sympathisants sensibles à la cause des anciens combattants et au devoir de mémoire vis-à-vis des jeunes générations. Le sacrifice de nos anciens, qui nous permet aujourd'hui de vivre en paix et en liberté, ne doit pas être oublié. C'est la force et la cohésion de notre nation qui en dépend et qui doivent être maintenues et défendues.

Philippe Vizier
Président des anciens combattants du Pays de Fayence

[Retour sommaire ↵](#)



MONTAOUROUX N'OUBLIE PAS SES RÉSISTANTS DU MALAY

En ce mois de novembre, la classe Défense de 3e 7 du collège Léonard de Vinci de MONTAOUROUX, composée de 26 élèves et encadrée par M. LIBERELLE, s'est pleinement engagée dans son parcours d'acteur du devoir de mémoire.

Le 7 novembre, à l'invitation de Yves TALLENT, président de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) et du Colonel HEON, chef de corps du 1er régiment de chasseurs d'Afrique et commandant le camp de Canjuers, la classe défense s'est rendue à la cérémonie du CLOS D'ESPARGON en présence de Madame Myriam GARCIA, Sous-préfète de l'arrondissement de Draguignan, et de très nombreux élus et représentants d'associations patriotiques pour cette traditionnelle cérémonie d'hommage au maquis Vallier et la SAP des Forces Françaises Combattantes.



L'élève LAISNE Caliele était jeune porte-drapeau du Souvenir Français pays de Fayence. L'élève Louane PARCORET a lu un récit d'une nuit de parachutage au Malay, écrit par 2 maquisards FTP du camp SAP Lafayette au nom de l'ANACR comité Est Haut Var Pays de Fayence.

Pauline YANAKELIS et Jules BORROL de la classe défense ont accompagné M. ANEST Roger Président du Souvenir Français Comité de FLAYOSC pour un dépôt de la gerbe du SOUVENIR FRANÇAIS Var.

LE 11 NOVEMBRE, DES JEUNES CONTRE L'OUBLI

Le 11 novembre, les jeunes montaurousiens étaient en nombre à la cérémonie du Souvenir.

Devant les autorités municipales, les porte-drapeaux et les associations patriotiques, Chaïma CHIBOUNI, élève de seconde au lycée St Exupéry, a lu le message national du président du Souvenir Français. Les messages de l'UFAC puis de la ministre aux Anciens Combattants ont, quant à eux, été lus par Eléa Keusch, Stella Mandon, Noémie Groloas, Arthur Ban, Seth Bagnis et Zeyd Gazzah, élèves de CM2 de Mme Rivière, à l'école M. Pagnol. La classe défense et citoyenneté du collège Léonard de Vinci s'est à nouveau illustrée par son engagement dans le devoir de mémoire. Inès BENZIRAR a replongé l'assistance dans l'enfer des combats à travers la lecture de la dernière lettre d'un soldat français à sa mère et tué au combat à Verdun.



Grâce à leurs travaux de recherche effectués en classe, les élèves de 3e 7 Pauline YANAKELIS et Louane PARCORET ont pu redonner vie pour quelques instants aux 21 poilus montaurousiens Morts pour la Patrie lors de 1re guerre mondiale. Qui se souvenait encore du jeune Rebuffel Auguste, soldat 2e classe au 7e bataillon de chasseurs alpins, mort à 20 ans lors de la bataille de la Somme. L'élève LAISNE Caliele, jeune porte-drapeau du Souvenir Français pays de Fayence, a honoré la mémoire des Morts pour la France. Alice Belmont et Sacha Chaumette ont déposé une gerbe au nom du Souvenir Français et de son président Patrick Van de Woestyne. Une Marseillaise entonnée par une trentaine de collégiens a clôturé la cérémonie du Souvenir.

UNE RENTRÉE SEREINE À LA CRÈCHE.

La rentrée des p'tites canailles s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur!

Les enfants ont retrouvé ou découvert les lieux avec plaisir, accompagnés par une équipe professionnelle, bienveillante et pleinement mobilisée pour assurer leur bien-être et leur épanouissement.

Je tiens à saluer l'investissement de l'ensemble du personnel, dont le dynamisme et la cohésion contribuent chaque jour à la qualité de l'accueil proposé aux familles.

La semaine du 13 au 19 octobre, les enfants ont participé à de nombreuses activités autour de l'alimentation : un atelier de peinture aux épices, pour explorer les textures et les couleurs, des ateliers de pâtisserie pour comprendre les bases des saveurs en réalisant un gâteau aux courgettes et un autre à la carotte.

Nous avons également la chance d'accueillir Elisabeth, une ancienne grand-mère de la crèche, qui vient régulièrement partager des moments de lecture avec les enfants. Sa douceur, sa bienveillance et le plaisir qu'elle transmet à travers les histoires sont précieux pour nous tous.

Merci Elisabeth, pour ces instants qui enchantent la crèche et éveillent la curiosité des petits.

[Retour sommaire ↗](#)



COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FÔRET



Bénévoles au Service des Populations

SURVEILLER . ALERTER . INFORMER . GUIDER . ACCOMPAGNER

POURQUOI PAS VOUS ?

Les Réserves Communales de Sécurité Civile et les Comités Communaux Feux de Forêts ont pour mission, sous l'autorité du Maire de la commune, d'assurer toute opération de prévention et de sauvegarde rendue nécessaire par les circonstances.

Comment devenir bénévole des CCFF et/ou des RCSC ?

Pour devenir bénévole au sein des Comités Communaux des feux de forêts (CCFF) et/ou des Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC), **veuillez vous adresser à la Mairie de votre commune**. Cette dernière vous dirigera vers le responsable des CCFF et des RCSC qui vous informera sur les démarches à entreprendre et les critères de recrutement à remplir.

Missions des CCFF

- Surveiller les massifs forestiers lorsque le risque est élevé.
- Alerter en cas de fumée suspecte les autorités compétentes.
 - Informer la population et les touristes sur les risques.
 - Guider à la demande du SDIS les moyens vers la zone sinistrée.
 - Accompagner, participer au soutien et à l'assistance des populations.

[Retour sommaire ↗](#)





LOISIRS ET FÊTES

VŒUX, DYNAMISME ET CONVIVIALITÉ LOCALE!

Toute l'équipe de Loisirs & Fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année **2026**, placée sous le signe de la joie, de la convivialité et du partage. Depuis la rentrée de septembre, notre association vit une saison particulièrement riche de nouvelles activités et l'enthousiasme est plus que jamais au rendez-vous. Vous pouvez désormais chanter au sein d'une **chorale**, essayer le **Kangoo Jump** dès 6 ans, ou transpirer au **cardio-box** dont c'est le grand retour cette année !

Les activités culturelles prennent une place importante avec les **échecs**, le **théâtre**, la **guitare**, la **peinture** ou encore **l'italien**. Elles complètent nos activités sportives historiques : **judo, tennis, foot, GRS, danse enfant**, ainsi que les nombreuses séances de **fitness** ou de **rock** pour les adultes.

Votre **bibliothèque de quartier** est maintenant pleinement opérationnelle grâce à l'engagement d'une équipe de bénévoles ultra-motivés.

Concernant les temps forts de fin 2025, nous avons vécu ensemble de très beaux moments :

- Une **journée octobre Rose**, qui nous a permis de soutenir 2 associations (Ruban Rose et Lovely Solidarity) et de récolter des fonds pour leur noble cause.
- Une **soirée karaoké** mémorable, pleine de rires et de chansons, sans déclencher d'inondations notoires.

- Un **Halloween** haut en couleur, avec son cortège de petits monstres dans les ruelles du quartier.
- Un **Noël** magique, marqué par un superbe spectacle de bulles géantes et par la venue du Père Noël !

Cap sur 2026 ! Après notre **Assemblée Générale** qui aura lieu le **28 mars**, nous vous attendons pour une soirée féerique aux accents envoûtants, sur le thème des **Mille et Une Nuits**.

Ensuite, pour lancer la saison estivale, notez dès à présent deux rendez-vous incontournables :

- La prochaine **Fête de la Musique**,
- Et la **Fête des Activités** le 27 juin qui clôturera la saison 2025-2026 par des spectacles et démonstrations des petits et des grands.

Nous sommes fiers que de plus en plus de riverains nous rejoignent, et quel plaisir de voir notre communauté grandir ! Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement de bénévoles dévoués. Ce message est aussi l'occasion de leur rendre hommage : merci pour votre énergie, votre temps et votre générosité.

Vous aussi, n'hésitez pas à rejoindre notre famille de volontaires actifs. Ensemble, pour nos voisins, pour nos enfants, pour notre communauté, faisons vibrer notre association !

*Maxime Descamps
Président de Loisirs & Fêtes*

[Retour sommaire ↗](#)

CRÈCHE DES ESTÉRÊTS DU LAC

ICI, CHAQUE JOURNÉE RACONTE UNE HISTOIRE : CELLE DES BAMBINS DES ESTÉRÊTS

Au cœur des Estérêts du Lac, la crèche « Les Bambins des Estérêts » offre aux tout-petits un espace chaleureux où chacun peut s'épanouir à son rythme.

Ici, chaque journée ressemble à une aventure, une histoire que les enfants écrivent au rythme de leurs découvertes.

La gestion parentale apporte une dimension humaine précieuse : les familles participent à la vie de la crèche, partagent leurs idées, et contribuent aux projets. Cela crée une atmosphère de confiance, de solidarité, de partage et d'échanges.

L'équipe professionnelle, passionnée, attentive et créative met tout en œuvre pour éveiller la curiosité et la joie de vivre des tout-petits : Ateliers sensoriels, découvertes artistiques, jeux de manipulation, explorations motrices, comptines, histoires, jeux de plein air, théâtre, médiation animale (...). Les

propositions sont variées et adaptées aux besoins de chacun.



L'objectif est simple : encourager l'enfant à grandir en confiance, tout en respectant son individualité.

Avec une capacité d'accueil de vingt enfants, la crèche offre un cadre cocooning favorisant un accompagnement individualisé dans un cadre apaisant et sécurisant pour les enfants comme les parents.

Grâce au soutien des mairies de Montauroux et des Adrets-de-l'Estérel, ce lieu précieux continue de grandir, d'évoluer et d'accompagner les familles chaque année.

**Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.
04 94 99 17 65 - lesbambinsdesesterets@yahoo.fr**

[Retour sommaire ↗](#)

MAISON POUR TOUS

LE POINT INFORMATION JEUNESSE DE MONTAUROUX : UN COUP DE POUCE POUR LES 11-25 ANS!

Le Point Information Jeunesse de Montauroux accompagne les jeunes de **11 à 25 ans** dans leurs projets et leurs démarches du quotidien. Ouvert du lundi au vendredi, de 12 h à 19 h, le PIJ propose des informations et un soutien sur l'orientation, l'emploi, les aides, le logement, la santé ou encore la citoyenneté.

Pour être au plus près des jeunes, nous intervenons également **au collège de Montauroux chaque lundi et vendredi**, afin d'échanger directement avec les élèves et de répondre à leurs besoins.

Retrouvez-nous aussi hors les murs lors du **Téléthon**, où un stand proposera animations, informations et conseils personnalisés.

Restez connectés : suivez-nous sur **Instagram (@ijmontauroux)** et **Facebook (Point Information Jeunesse Montauroux)** pour découvrir nos événements, nos actions et nos opportunités.

Pour toute question ou pour prendre rendez-vous, contactez-nous à : secteurjeunes.mpt@gmail.com

[Retour sommaire ↗](#)

GYM · STRETCHING · PILATES

LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT GYMNIQUE VOUS PRÉSENTE TOUS SES VŒUX POUR L'ANNÉE 202

La plus belle des années n'est pas celle qui nous apporte la richesse matérielle et la gloire des apparences.

La plus belle des années est celle où l'on cultive sa richesse intérieure, richesse que l'on partage et vit avec les personnes que l'on aime.

Meilleurs vœux pour 2026 et une belle année sportive à toutes et à tous.

Lundi Pilates : 17 h 15 à 18 h 15

Fitness : 18 h 30 à 19 h 30

Mercredi Stretching : 17 h 15 à 18 h 15

Stretching : 18 h 30 à 19 h 30

Vendredi Fitness : 18 h à 19 h

Les cours sont dispensés à la salle N° 3 de l'Espace de La Fontaine à Montauroux.

Pour tous renseignements :

MYRIAM BRETON, Professeur Diplômé d'Etat : 07 68 38 56 83

MAIL: myriambreton.fitness@gmail.com



[Retour sommaire ↗](#)

CLUB DE JUDO ET ARTS MARTIAUX

UNE MOISSON DE MÉDAILLES

Grâce au sérieux de l'enseignement et à l'application des élèves, le club a augmenté sa moisson de médailles dès la reprise de la saison. Comme d'habitude, c'est Alice D'Ollonne qui s'est distinguée en étant successivement dans la catégorie cadette 1re année, 3e au tournoi des Châtaignes, 1re au circuit de Gap et vice-championne du Var à Hyères. Elle a été suivie par Paco Rodriguez Benvenutto vice-champion du Var à Hyères en cadet 3e année pour sa première compétition. Enfin Shona Rouvillain Rouet en minime 1re année a été elle aussi vice-championne du Var à Hyères. Nos 3 judokas sont ainsi qualifiés pour les phases régionales et pour une prochaine participation aux championnats de France dans leurs catégories. De plus, Rafaël Rodriguez Benvenutto a obtenu une médaille de bronze en minime 1re année au tournoi d'Hyères.

En parallèle des compétitions, des objectifs personnels ont été réalisés. Le week-end du 15 au 16 avril, Alice D'Ollonne réussissait 2 des 4 examens requis pour le passage à la ceinture noire. Le 3e requis relatif à l'examen de commissaire sportif pour la ligue étant déjà acquis antérieurement, il reste à Alice à passer prochainement son dernier examen pour obtenir sa ceinture noire.

Le club a également un cours de training santé adopté du taïso pour l'entretien du corps avec des exercices simples adaptés à chaque personne si nécessaire. Ce cours se déroule le samedi matin de 9h30 à 10 h 30 avec Christophe. N'hésitez pas à l'essayer.

Bonne année sportive en 2026.

[Retour sommaire ↗](#)

Le bureau du club



NOS RALLYEMEN

Bonjour à tous!

Nous voilà engagés à la 5e manche du championnat de France V.H.C, direction Autun en bourgogne. Cette édition a profité d'une participation de pilotes exceptionnels : 48 au départ et 120 km de spéciales. Ce rallye a battu le record de moyenne en France des épreuves spéciales V.H.C avec 121 km de moyenne. Nous finissons 5e au scratch des V.H.C et deuxième de la classe et surtout nous ramenons 17 points pour le championnat. Cela nous permet d'en prendre la tête. Merci à mon équipe qui répond toujours présente pour ces gros déplacements :

Loïc, Annick, Christian, Dominique et surtout Christophe qui a plongé dans cette aventure. Nous faisons l'impasse sur l'épreuve du Mont-Blanc, car les deux concurrents du championnat ne seront pas présents.

Nouvelle épreuve de la saison : le rallye de Fayence autant dire un rallye qui se déroule à la maison! Ce rallye ne compte pas pour le Championnat de France seulement pour la coupe de France.

Je tiens à féliciter Rémy Tosello, le président de l'A.S.A. De Grasse et organisateur de ce rallye ainsi que toute son équipe pour leur engagement et leur volonté de faire perdurer ce rallye dans le canton de Fayence.

C'est notre sixième participation et notre cinquième victoire!

Ce rallye nous tient à cœur parce que nous connaissons parfaitement les routes et parce que cela faisait un an que je n'avais pas roulé avec Josh! Une vingtaine de pilotes en V.H. au départ au volant de très belles voitures : Ford Sierra Cosworth, 2 BMW m3, Porsche groupe 4. Samedi nous roulons en direction de La Roque Esclapon, Castellane, Brenon pour 5 spéciales. Nous rentrons de cette première journée avec 20 secondes d'avance sur le deuxième. Ce qui nous permet d'assurer pour les quatre épreuves de dimanche : Tanneron/Callian et la roche taillée. Nous avons rencontré un petit problème de démarreur, mais notre super assistance, Loïc et Annick, a pu le régler et nous avons pu repartir. Nous remportons ce rallye pour la cinquième fois! Félicitations à Jean-Baptiste Franceschi qui lui a remporté la victoire en moderne et qui lui aussi est un fayençois.

Nous vous donnons rendez-vous au rallye du Var pour la dernière épreuve du championnat de France V.H.C du 27 au 30 novembre.

Philip

[Retour sommaire ↗](#)



NAISSANCES

ANDRIEU FOUDIL Livia née le 8 octobre 2025
DUSSAUSSOY Charli né le 13 octobre 2025
GRENÈCHE Mia née le 14 octobre 2025
NEGGAD Jenna née le 14 novembre 2025
WALKER Tony né le 24 novembre 2025

DÉCÈS

DELEVACQUE Ghislain décédé à l'âge de 47 ans
PLESSE Marie, veuve LOUIS, décédée à l'âge de 101 ans
LANA Doria, veuve GUIGUES, décédée à l'âge de 99 ans
GERARD Marie-Claude décédée à l'âge de 87 ans
KAMINSKA Jolanta décédée à l'âge de 70 ans
De BELAY Jacques décédé à l'âge de 82 ans
LAPIERRE Christian décédé à l'âge de 81 ans
STANCZAK Julien décédé à l'âge de 39 ans
BONFILS Aimé décédé à l'âge de 89 ans
SIMON Jean décédé à l'âge de 82 ans
FABRE James décédé à l'âge de 91 ans
CALAFEL Stéphane décédé à l'âge 56 ans
DUPRE Jean-Pierre décédé à l'âge de 81 ans
CHOSSENOT Françoise, veuve VIVILLE décédée à l'âge 95 ans
DALLACASA Antoine décédé à l'âge de 97 ans
THOUMAZEAU Lucette, veuve ROBERTO décédée à l'âge de 90 ans
DALMASSO Emile décédé à l'âge de 93 ans
MOUBARAK Maurice décédé à l'âge de 92 ans
BAVANT Marie-Laure, veuve GARNIER décédée à l'âge de 82 ans
URBANI Marc décédé à l'âge de 61 ans
THIERRY Guy décédé à l'âge de 74 ans
ANGEBAULT Reine, veuve MICHELUTTI, décédée à l'âge de 90 ans
MAGAIL Gabriel décédé à l'âge de 90 ans
BRESSI Alain décédé à l'âge de 59 ans

MARIAGE

CALLU-VIVIER Jérôme, chargé d'affaires & CHAPTEL Thaïs, assistante parfumeur, le 20 septembre 2025
THOMPSON Patrick, réalisateur de films & HILLENIUS Madou, architecte, le 24 septembre 2025
PERNIER Patrick, retraité PERNOD & Caroline, auxiliaire de puériculture, le 18 octobre 2025
MANKAÏ Mehdi, ingénieur & MOCANU Laura-Mihaela, infirmière, le 8 novembre 2025
GUERRA Justin, artisan & GIUGLARIS Magali, manipulatrice en radiologie, le 22 novembre 2025

LISTE NON MAJORITAIRE

PAS D'ARTICLE REMIS POUR CE NUMÉRO

[Retour sommaire](#) ↗



Restaurante